

## Postulat

### « Pour une récupération des briques et berlingots de boisson à Chavannes »

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Notre commune permet actuellement de trier, récupérer et valoriser 9 types de déchets, soit les déchets incinérables, les papiers/cartons, les déchets de jardin et ménagers compostables, le verre, les huiles, le bois, la ferraille, certains plastiques, et les encombrants.

La récupération s'opère soit par des ramassages réguliers, soit via des points fixes de récupération situés à certains endroits de la commune, soit via la déchèterie mobile ou la déchèterie intercommunale.

Si le spectre des déchets triés, récupérés et valorisés dans notre commune est déjà large, les déchets incinérables contenus dans les sacs poubelles blancs taxés contiennent toujours une quantité appréciable de déchets qu'il serait pourtant possible de trier et valoriser autrement qu'en les brûlant. C'est le cas, notamment, des briques et berlingots de boisson.

Or, selon un récent article paru dans l'édition du 20.05.2014 du journal « 24 Heures », l'Association pour le recyclage des briques à boissons en Suisse souhaite développer la collecte de briques et berlingots de boisson en Suisse romande.

La récupération et le recyclage des briques et berlingots de boisson existe depuis de nombreuses années dans les pays voisins et les fabricants suisses de ces objets - Tetra Pak, SIG Combibloc et Elopak - souhaitent en faire autant dans notre pays. Aussi ont-ils créé cette association.

Lancé fin 2011 à Grosshöchstetten (BE), 54 communes suisses-allemandes participent aujourd'hui au programme de recyclage de cette association, et 2 communes vaudoises, les premières romandes, Payerne et Avenches, y participent depuis ce printemps. Les communes ne doivent apparemment rien déboursier pour participer au programme car celui-ci est entièrement financé par les fabricants.

Un écobilan, mené par un bureau d'experts indépendant, a démontré que le recyclage comporte des avantages écologiques. Il permet aussi de réduire le volume des déchets jetés dans les sacs poubelles taxés. Le journal « 24 Heures » indiquait par ailleurs que, selon une étude de marché de cette association, 89% des Suisses seraient favorables à l'introduction d'une collecte nationale des briques et berlingots de boisson.

Dans les communes qui participent au programme de recyclage, la collecte des briques a également eu des effets bénéfiques sur le tri des autres matières. Alors que, jusqu'ici, ces emballages cartonnés étaient souvent jetés avec le vieux papier, l'introduction d'une collecte séparée a permis de faire baisser le taux d'erreur.

Aussi je demande à la Municipalité, par voie de postulat, de mettre en place sur le territoire communal une récupération des briques et berlingots de boisson en adhérant au programme de recyclage des briques et berlingots de boissons initié par l'Association pour le recyclage des briques à boissons en Suisse.

Chavannes-près-Renens, 19.06.2014

Alexandre Rydlo, Conseiller communal socialiste